

La Petite Gazette du Pays d'Issigeac

JUILLET
2022

N°397



**Juillet 2022
annonce un
été show**

EN CE MOIS DE JUILLET

- Le 2 : Festi'music (Issigeac)
- Le 10 : Bodega (Issigeac)
- Le 12 : Fête médiévale (Issigeac)
- Le 17 : Foire aux paniers (Issigeac)
- Le 17 : Pique-nique (St Cernin de Labarde)
- Le 19 : Visite guidée aux lampions (Issigeac)
- Le 20 : Concert Yves Du Cosquer chante Nougaro (Issigeac)
- Les 23 et 24 : Concentration Autos-Motos (Issigeac)
- Les 23 et 24 : St Cernin en fête (St Cernin de Labarde)
- Le 26 : Fête médiévale (Issigeac)
- Le 27 : Récital violon / piano (Issigeac)



PAGE 6



PAGE 11

JEAN-CLAUDE CASTAGNER
MAIRE D'ISSIGEAC

«Je souhaite une bonne réussite aux organisateurs bénévoles des nombreuses animations estivales....»

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La mairie détient un registre permettant de recenser les personnes susceptibles d'avoir besoin de son aide en périodes d'événements climatiques exceptionnels comme la canicule de ce mois de juin. En cas d'alerte, les services de la mairie ou les élus téléphonent à ces personnes pour s'assurer qu'elles vont bien et pour les aider à surmonter les difficultés. N'hésitez pas à contacter la mairie si besoin.

La municipalité a sérieusement réfléchi et débattu avant de voter les actions mises en place cet été. Elle a opté pour une situation de compromis. La grand'rue est partiellement piétonne de 14 h à 7h 45 le lendemain. Un axe de circulation (rue de Cardinal et rue du porche) est maintenu, permettant d'accéder au centre bourg pour les commerces alimentaires et les cabinets médicaux (kinésithérapeute...). Le reste du temps, la circulation des véhicules est autorisée, permettant les livraisons ou l'accès des riverains à leur domicile... Je rappelle que le centre bourg est en zone de rencontre : vitesse limitée à 20 km/h ; le piéton est prioritaire ! Une piétonnisation totale du centre bourg permettrait de mieux sécuriser le déplacement des personnes mais cette décision ne peut être prise, comme le souhaitent certains, que lorsque des obstacles seront levés : accès des véhicules de secours, livraisons, accès en voiture au domicile ou aux commerces et services pour les personnes à mobilité réduite, gestion des bornes (ou barrières) et de la signalétique à l'entrée et sortie des rues concernées... Les rues piétonnes favorisent le tourisme mais notre cité est aussi un pôle de centralité pour le territoire issigeacois et les commerces ou services doivent être facilement accessibles. Attention à ne pas altérer l'économie locale qui dure toute l'année...

La gestion des barrières pour les zones piétonnes est assurée actuellement par les employés municipaux en semaine et par les élus le week-end.

Nous ne sommes plus en période de contrainte sanitaire telle que les bars et restaurants ne pouvaient pas accueillir les clients à l'intérieur. Les extensions de terrasses « covid » attribuées alors exceptionnellement et gratuitement ne sont plus indispensables. Elles pourront néanmoins être maintenues sur demandes acceptées par la municipalité mais avec le paiement d'une redevance au titre d'occupation du domaine public.

Les organisateurs du marché gourmand du jeudi soir ont pris la décision de s'installer sur le parking de la Banège (ombrages, chapiteau en cas de pluie, lieu facilement accessible pour les commerçants, pas de gêne pour le stationnement des véhicules et le voisinage...). La municipalité a installé un bornier électrique sur le site pour les différentes animations. Il n'y aura pas de marché gourmand le vendredi soir.

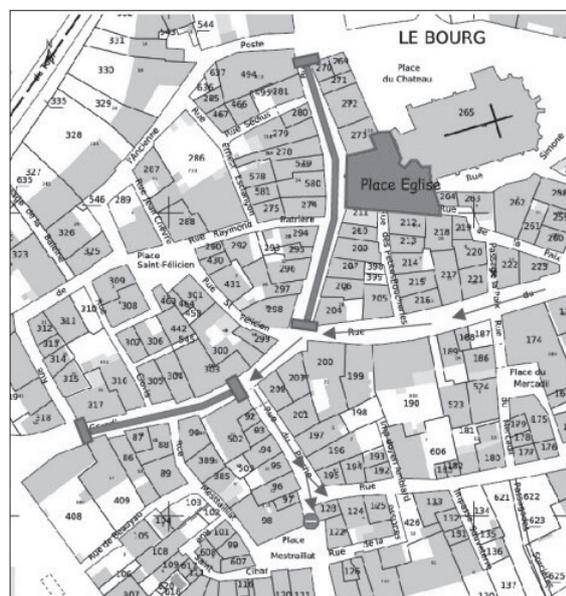
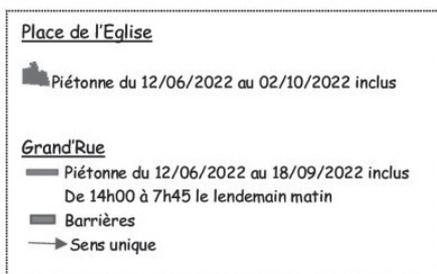
La municipalité a financé l'intervention (durant une période de 6 mois) d'une société agréée pour limiter le nombre de pigeons. Elle ne sera efficace que si, dans le même temps, les propriétaires font des travaux pour empêcher les pigeons de nicher sous les avant-toits ou dans les bâtiments désaffectés (voir p 6-7). Des actions de dératisation sont également en cours.

Je souhaite une bonne réussite aux organisateurs bénévoles des nombreuses animations estivales.

Soyez prudents et tolérants durant cette période très agitée mais si importante pour notre économie locale.

Bonnes vacances.

JEAN CLAUDE CASTAGNER



La Petite Gazette N°397 Juillet 2022

Responsable de la publication : Jean-Claude Castagner

Conception et mise en page : Guy Vantomme /Bernadette Dumont

Images : Images libres Pixabay / Guy Vantomme

Relecture : Françoise Marvier / Bernadette Dumont / Odile Vantomme

Impression : Jean-Jacques Nouaille

Contact : gazette@issigeac.info

Retrouvez la Gazette au format PDF sur les sites :

www.issigeac.info et www.plaisance24.com

© Mairie d'Issigeac

Prochaine Gazette

Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse gazette@issigeac.info avant le 20 juillet pour le prochain numéro.

Les articles qui ne sont pas envoyés avec le consentement des maires ne seront pas publiés.

Merci de votre compréhension.

Table des matières

ÉCHOS DES COMMUNES.....	P03
INFORMATIONS.....	P04
VIE ASSOCIATIVE.....	P05
FOCUS.....	P06
ÉVÈNEMENTS.....	P08
MÉDIATHÈQUE.....	P11
VIE ASSOCIATIVE (SUITE).....	P11
OTSPS - OFFICE DE TOURISME PORTES SUD PÉRIGORD.....	P12
CCPSP - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD.....	P13
INFOS PRATIQUES DU PAYS D'ISSIGEAC.....	P14
LES SERVICES DU PAYS D'ISSIGEAC.....	P15

BOISSE

TRANSFERT DE LA MAIRIE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le 13 avril 2022, la vente du bâtiment de la Mairie actuelle et a décidé de déplacer la Mairie dans le logement communal en face de la salle des fêtes. Ce projet de longue date était nécessaire puisque la Mairie n'était pas adaptée pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, le bâtiment était trop grand pour l'utilisation qu'il en était fait et nécessitait trop d'investissements pour la réhabilitation : pas de WC, manque d'isolation, problèmes de chauffage, etc...

REPAS DU 15 AOÛT

Après les périodes de COVID, cette année nous renouons avec les anciennes traditions en organisant au parc communal le repas du 15 août, que nous offrons aux habitants et à toute personne payant des impôts sur la commune.

Pour l'organisation, pensez à réserver vos places avant le 1er août par mail à : mairie.de.boisse@orange.fr

Le jour « J » pensez à prendre vos couverts.

BOISSE FÊTE SA CENTENAIRE

À l'occasion des cent ans de Mme Jeanne GIBERT le 25 juin 2022, la municipalité de BOISSE a organisé un vin d'honneur dans la salle des fêtes de la commune. La cérémonie s'est déroulée avec sa famille, ses proches et ses amis.

FINITIONS DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

La pose des ferronneries sur les deux puits ainsi que le portillon de fermeture au niveau de la colonne de la salle des fêtes seront réalisés à la fin de ce mois.

HEUREUX ÉVÉNEMENT

Naissance de Noam MAZAME DURAND, né le 3 juin 2022 à Bergerac, dont les parents sont domiciliés à Brie.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux parents

VIDE MAISON À BOISSE

Un vide maison est organisé tous les dimanches de juillet et août.

Il a lieu au jardin communal.

Renseignements : 06.38.68.24.58



CONNE DE LABARDE

HOMMAGE



habitants de la commune, une plaque a été dévoilée devant la nouvelle

Après la cérémonie au monument aux morts, la municipalité et son maire, Bernard Triffe ont tenu à rendre hommage à un ancien maire, Jean-Claude Mayet. En présence de son épouse Georgette, ses enfants, ses petits-enfants, ses proches et des



salle du conseil qui portera désormais son nom en reconnaissance de son dévouement durant les 31 années passées au service de la commune, de 1964 à 1995.

ISSIGEAC

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Mariage du 18 juin 2022 - LAPARRA Patrice et MEUNIER Christian

DÉCÈS

COMBEFREYROUX Robert décédé le 14 juin 2022 à la Résidence Yvan Roque à l'âge de 95 ans

MORANT Robert décédé le 17 juin 2022 à la Résidence Yvan Roque à l'âge de 89 ans

URBANISME

Déclarations préalables de travaux

DP 02421222S0016 RATINEAU Philippe - Changement ouvertures

DP 02421222S0017 BLANCHARD Alain - Pose de capteurs solaires - régularisation

DP 02421222S0018 GILLET Frédéric - Abri de jardin

DP 02421222S0019 COORNAERT Alain - Abri de jardin

DP 02421222S0020 DUBOIS André - Réfection toiture à l'identique

MONMADALÈS

POINT TRAVAUX

Suite à un dégât des eaux dans la Mairie, des travaux de remplacement du faux-plafond sont prévus mi-septembre 2022, après le déménagement provisoire dans l'ancienne salle de classe.

Courant septembre également, le remplacement de l'ancienne chaudière à fuel par une pompe à chaleur sera réalisé dans le logement communal.



FERMETURE SECRÉTARIAT

En raison des congés d'été, le secrétariat de la Mairie sera fermé du 08/07/22 au 24/07/22

CONSEIL MUNICIPAL

Notre prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 23 août prochain à 18h00 heures.

RANDO-DÉCHETS

Notre prochaine rando-déchets est programmée le samedi 30 juillet prochain.

Rendez-vous devant la Mairie à 8h00, munis d'une bonne paire de chaussures pour une randonnée utile de ramassage des déchets malheureusement abandonnés le long de routes et chemins.

Venez nombreux ; À l'issue de cette matinée, nous partagerons une collation sur le terrain municipal.

VIDE GRENIERS

À noter sur vos agendas la date de notre vide greniers sur la place du Bourg, le dimanche 28 août 2022.

Dès à présent pensez à réserver votre emplacement au 06.20.71.24.72
Votre Maire, Serge TABOURET

MONMARVÈS

DIMANCHE 14 AOÛT 2022 à 21 heures

Procession à la Vierge nocturne aux lampions

RV à la mairie de Monmarvès

MONSAGUEL

CIRCULATION

La route intercommunale de la Cendronne est réouverte, après des travaux de sécurisation.

TRAVAUX

Une entreprise déléguée par Enedis, va passer sur la commune pour élaguer autour de nos lignes électriques.

PLAISANCE

MARIAGE

Béatrice SOKOL et Matthieu SCALABRE se sont mariés le 04 juin 2022. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

ST AUBIN DE LANQUAIS

ETAT CIVIL :

MARIAGE

Florian Gaëtan JANÉ et Chloé Maële LEPAROUX se sont unis à la Mairie de Saint-Aubin de Lanquais le 4 juin 2022. Félicitations aux heureux mariés et à toute leur famille.

FERMETURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

En raison des congés, le secrétariat de mairie et l'agence postale communale seront fermés du vendredi 15 juillet 2022 au samedi 23 juillet 2022 inclus. Les dépôts de pain, journaux et le point lecture seront assurés aux mêmes heures. Les objets en instance seront transférés à la Poste d'Issigeac. Cela ne modifie en rien les délais de garde des objets. Pensez à aller les retirer à Issigeac : après réception de l'avis de passage du facteur vous n'avez que 15 jours. Merci de votre compréhension.

LES AMIS DE LA BROUETTE

Ouvert le jeudi et le vendredi de 18h à 22h

Le samedi et le dimanche de 10 h 00 à 22h

Le dimanche à partir de 11h Brunch – assiette à composer soi-même avec assortiment de produits locaux sucrés et salés.

Vendredi 1er juillet à partir de 18h : soirée jeux animée par Caditjeux
Nombreuses autres animations à découvrir sur notre page Facebook lesamisdelabrouette

Contact : Patrick : 06 29 18 30 56 - contact@lesamisdelabrouette.fr

MARCHÉ GOURMAND

Chaque mercredi soir des mois de juillet et août, parc communal à côté de la salle des fêtes à partir de 18 h 30. Des professionnels vous proposent des préparations gastronomiques que vous pouvez soit emporter soit déguster sur place. Des tables sont à votre disposition dans le parc ombragé.

ST LÉON D'ISSIGEAC

ADRESSAGE

La mise en place de l'adressage sur l'ensemble de la commune arrive à son terme. Celle-ci a pour objectif la dénomination des différentes voies de la commune afin de faciliter la géolocalisation des habitants pour le service de secours, les urgences, la distribution du courrier, le déplacement de la fibre..

L'option a été de conserver au maximum l'ensemble des noms de lieux dits existants ; au final, 18 panneaux seront posés et 95 numéros distribués dans le courant de l'été.

La municipalité a choisi la numérotation métrique, chaque numéro correspond à la distance entre l'habitation concernée et un point zéro. Un certificat d'adressage et la plaque avec le numéro pour chaque habitation seront remis.



HORAIRES D'ÉTÉ DÉCHÈTERIE SMD3

Pour information, reprenez que les horaires d'ouverture de la déchèterie d'Issigeac sont modifiés durant la période estivale Juillet-Août

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi - Mercredi : Samedi
de 7h30 à 13h

PLAN CANICULE

À la suite de la vague de chaleur qui a eu lieu courant juin voisinant les 40° il est bon de rappeler qu'un registre est ouvert dans les mairies afin de référencer les personnes âgées de plus de 65 ans ou présentant un handicap et qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement ou affectivement. L'objectif : organiser la détection et l'évaluation des personnes à risque, de limiter leur exposition et les conséquences de toute exposition aux vagues de chaleur.

Si vous vous sentez concerné(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de votre mairie.

Toute personne connaissant amis ou voisins dans cette situation peut aussi contacter sa mairie.

La plateforme téléphonique du public, Canicule info service au 0800 06 66 66, permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles. Elle est joignable du lundi au samedi de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h).

PENDANT LES FORTES CHALEURS

- protégez-vous : restez au frais et buvez de l'eau
 - mangez en quantité suffisante
- fermez les volets et fenêtres, aérez la nuit
- évitez l'alcool, mouillez-vous le corps
- donnez et prenez des nouvelles de vos proches
 - préférez des activités sans effort

NOUVELLES INSTALLATIONS

INAUGURATION MULTI CARROSSERIE

Multi Carrosserie est heureuse de vous convier à son inauguration le 08/07/2022 à partir de 18h.

Pour information: Multi Carrosserie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

MULTI CARROSSERIE

TOLERIE-SOUDURE-PEINTURE

Réparation véhicules légers,
poids-lourds, industriels,
restauration véhicules anciens.

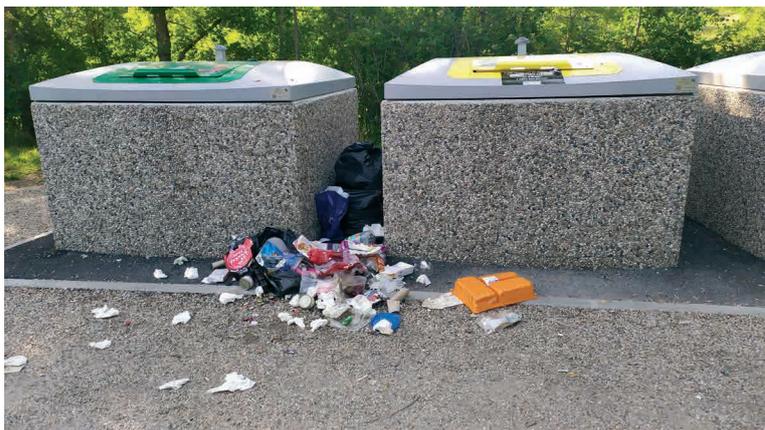
Rd.14 route de Villereal
24560 ISSIGEAC Tél: 0553630030

NOUVELLE ARTISANE À MONMARVÈS

Conseillère déco d'intérieur et tapissière en sièges, Home staging
framboiserie@gmail.com

Mme Françoise BOISSERIE
06.87.79.77.44
FRAMB

REMERCIEMENTS...



Tous les issigeacois-es qui fleurissent le village et nettoient leur trottoir, la quinzaine de bénévoles du jeudi qui chaque semaine entretient nos espaces verts, les associations qui donnent de leur temps pour animer le village, les employés municipaux, la municipalité et autres bénévoles nombreux à Issigeac ... remercient les personnes qui cherchent, à leur manière, à embellir la cité en déposant leurs sacs noirs ou leurs cartons à coté des bornes d'apport volontaire. Cela permet d'une part, aux animaux errants de répandre des débris aux abords de ces bacs et, d'autre part, de nous aider à montrer aux touristes mais aussi aux familles qui viennent rendre visite, la beauté de notre village médiéval. Ces personnes, des «locaux» nous n'en doutons point, se reconnaîtront.

Au delà d'un manque de civilité évident, si ce comportement est dû au fait qu'ils rencontrent un problème lors du dépôt (bac qui ne s'ouvre pas, bac rempli...), nous rappelons qu'il existe plus d'un lieu sur la commune pour y déposer les déchets. Si c'est pour manifester un mécontentement, qu'ils sachent aussi que ce n'est pas la municipalité qui gère le ramassage des déchets mais le SMD3. C'est auprès de ce service qu'il faut donc adresser ses doléances.

VIE ASSOCIATIVE

LES COULEURS DE PIERRE BELVÈS

CONCOURS D'ART PLASTIQUE 2022 - ISSIGEAC

Du 1er au 30 Avril, les amateurs en peinture et arts plastiques étaient invités à participer à notre seconde édition du concours. Ils se sont exprimés chacun à leur manière, selon leur propre technique sur le thème 'Sur mon arbre perché...'

Ce concours s'adressait aux résidents des communes du territoire de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord (CCPSP).

Courant mai, le jury composé de trois jurés a délibéré. Et pendant 3 semaines, le public était invité à se prononcer en glissant un coupon dans une urne. La remise des prix s'est déroulée en petit comité le samedi 4 juin 2022



6-8 ans 1^{er} prix
Joseph Boulliat



9-11 ans 1^{er} prix
Théatime Goupil



9-11 ans 2^{ème} prix
Gaspard Boulliat

Les lauréats se sont vu offrir des lots ou des chèques-cadeaux à retirer auprès de certaines boutiques issigeacoises.

Nous remercions

- le Crédit agricole Périgord pour son aide financière,
 - le bureau du tourisme d'Issigeac pour son accueil (exposition et remise des prix),
 - les enseignes SPAR, Au bon pain, le bureau de tourisme d'Issigeac et l'OT d'Eymet ainsi que les deux mairies Issigeac/Eymet pour leur soutien en tant que point de dépôt des œuvres.
- Un GRAND Bravo et un GRAND merci à tous les participants pour leur créativité.



12-14 ans 1^{er} prix
Ombeline Boulliat



12-14 ans 2^{ème} prix
Valentine Goupil



Adulte 1^{er} prix
Servane Goupil



Senior 1^{er} prix
Juliette Dumon

PIQUE-NIQUE AU COEUR DU VILLAGE D'ISSIGEAC ENTRE PALAIS ET ÉGLISE

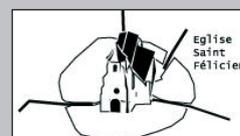
Le lundi de Pentecôte (6 juin) fut l'occasion pour une cinquantaine d'Issigeacois-es de se retrouver pour un apéritif et un repas sur la place du Château.

Moment très agréable et convivial organisé par l'association Les Amis de l'Église et apéritif offert par la municipalité.

Évènement à pérenniser pour les années à venir !



Les Amis de l'Église recherche...



L'association «Les Amis de l'Église» d'Issigeac recherche une personne pour l'aider dans le montage d'un dossier de sau-

vegarde du patrimoine.

Vous êtes passionné et sensible à la préservation du patrimoine en général. Vous disposez de temps et aimeriez vous impliquer ponctuellement : n'hésitez pas à nous contacter.

lesamiseglise@laposte.net / 05.53.58.70.20 / 06.70.24.25.50

vivre avec les pigeons



Avec sa démarche dodelinante et son vol parfois mal assuré, le pigeon biset dit pigeon des villes, est sans doute l'animal qui déclenche aujourd'hui le plus de passions urbaines.

Installé en ville depuis le Moyen Âge, le pigeon y a facilement trouvé gîte et couvert, investissant tous les espaces disponibles (corniches, cheminées, combles...). Contrairement au pigeon ramier, qui niche dans les arbres,

Le pigeon biset de ville est un cavernicole troglodyte, qui fait son nid dans toutes les anfractuosités des bâtiments, mais ce n'est pas tant le nombre de volatiles qui pose problème, que leur regroupement massif à certains endroits. Les pigeons sont des animaux grégaires qui aiment vivre en colonie. Dès qu'ils le peuvent, ils se rassemblent pour nicher ou se nourrir en groupe et c'est là que le bât blesse. Une fiente de pigeons sur une fenêtre, ce n'est pas très agréable, mais c'est sans conséquence. Il en va tout autrement, lorsqu'on doit se débarrasser des excréments de plusieurs dizaines de volatiles. À raison de douze kilos de fientes par an et par pigeon, il y a de quoi s'alarmer. Les pigeons transportent également des puces (tiques molles), qui peuvent infecter un grenier où aurait niché un grand nombre d'oiseaux. Quoiqu'il en soit, contrairement à ce que pensent beaucoup de gens, les pigeons ne présentent pas de risque sanitaire important pour la population humaine et ils ne sont pour l'instant absolument pas un vecteur de diffusion de la grippe aviaire.



ISSIGEAC ET SES PIGEONS

Issigeac, cité médiévale, est une terre de prédilection pour les pigeons : Une église, un Palais des Évêques, une maison des dîmes avec son toit majestueux et de nombreuses maisons dont les étages et les toitures fournissent une multitude de lieux pour se poser et nicher en toute tranquillité. Si on rajoute des silos à grains en périphérie de la commune, c'est alors le repas fourni presque sur place. On dénombre maintenant plusieurs centaines de pigeons qui salissent les toits, les habitations et les ruelles de notre village. Régulièrement des Issigeacois viennent se plaindre à la mairie et reprochent à la municipalité de constamment ajourner le problème.

À savoir : Les pigeons multiplient leur population par cinq chaque année. Les naissances d'avril sont capables de reproduire en septembre. La reproduction ne s'arrête qu'avec des températures inférieures à -2 °. Un pigeon peut manger jusqu'à 13 kilos de céréales par an.



Comment limiter l'afflux et la concentration des pigeons dans les communes

Il y a différents moyens de diminuer le nombre de pigeons :

la chasse

Méthode assez radicale temporairement mais cette méthode provoque forcément le mécontentement d'une population de plus en plus respectueuse du droit de vie des animaux,

La capture

Il peut s'agir d'une capture au filet propulsé par ressort mais peu faisable dans un milieu urbain. La capture dans des volières quant à elle empêche les pigeons piégés à l'intérieur de ressortir. Ces cages trappes sont approvisionnées en eau et en nourriture et les pigeons capturés sont évacués régulièrement. Certains sont bagués et stérilisés avant d'être relâchés, d'autres peuvent être euthanasiés.

Le pigeonnier contraceptif

Le pigeonnier contraceptif régule sans éradiquer les colonies de pigeons, tout en gardant une population stable. Son objectif global est de rétablir la place du pigeon en ville en accordant les pro et anti-pigeons.

Le pigeonnier dit « contraceptif » permet de réduire la population de pigeons par la stérilisation des oeufs, de fixer les colonies à des endroits choisis, de veiller au bon état sanitaire des oiseaux et d'agir dans le respect du bien-être de l'animal. L'installation d'un pigeonnier se fait en fonction de la zone géographique concernée, de l'environnement proche du lieu des colonies de pigeons et des toitures les plus hautes qui les accueillent habituellement (clocher de l'église par exemple). Il ne doit pas être installé à plus de 300 m du lieu concerné et ne doit pas non plus amener des nuisances supplémentaires aux habitations proches. >>>

La technique du rapace (effarouchement)



C'est une technique des plus « naturelles » et se présentant comme le moyen le plus écologique de lutter contre ces nuisances. Le faucon est un prédateur naturel pour ces volatiles et devrait donc permettre, de façon non invasive, de lutter contre la présence accrue des oiseaux dans la commune. Cette procédure permettra de modifier les habitudes de nidification des oiseaux en les forçant à aller s'installer ailleurs. L'objectif est d'éloigner les pigeons par leur crainte des prédateurs naturels : les rapaces. Ces derniers, utilisés pour cette technique, sont issus d'élevages en captivité et sont détenus en toute légalité. Une fois estimé le nombre des oiseaux et leurs habitudes dans la zone infestée, le professionnel vient avec un ou plusieurs rapaces. Dans un premier temps, ce seront les jeunes individus non nicheurs et les

adultes peu courageux qui fuiront devant ce vol de rapaces. Ensuite, ce seront les adultes nicheurs qui désertent les lieux, abandonnant leurs oeufs et leurs petits. Le travail d'effarouchement ne sera pas terminé pour autant. Il faudra alors revenir afin d'entretenir ce climat anxigène pour les pigeons, faire fuir les éventuels jeunes abandonnés devenus adultes et chasser les téméraires qui seraient revenus. Le but ultime n'est pas de déloger toute la population présente mais de la réduire afin de la réguler. Le coût estimé d'un effarouchement est d'environ 3000 à 4000 euros pour une durée de quelques jours suivant le nombre de rapaces nécessaires et l'importance de la colonie. En résumé, la méthode d'effarouchement est respectueuse de l'environnement et a un effet immédiat. Par contre, l'efficacité dans la durée nécessite des campagnes à répéter régulièrement, ce qui engendre une dépense récurrente et importante pour les communes.

>>> La méthode comporte plusieurs phases : d'abord la capture de couples de pigeons « locaux » afin qu'ils soient enfermés dans le futur pigeonnier, ceci pour que ce pigeonnier devienne leur habitat naturel et leur lieu de nidification. Ensuite le pigeonnier est installé à l'emplacement choisi. Ces pigeons ne manqueront pas d'en attirer d'autres, d'autant plus qu'ils seront nourris et abreuvés. Les objectifs sont multiples :

- permettre de maîtriser les naissances par stérilisation des oeufs (méthode dite par secouage des oeufs).
- nourrir et abreuver les pigeons à l'intérieur et leur fournir tous les aménagements nécessaires pour qu'ils nichent afin de les fidéliser au pigeonnier. Certaines sociétés proposent aussi la méthode de la contraception chimique.
- permettre un suivi sanitaire des pensionnaires.

Un pigeonnier peut avoir une capacité de 250 à 400 pigeons et doit bénéficier d'un entretien régulier et constant.

Il n'est pas fait pour éradiquer les colonies mais gérer et réguler le nombre de pigeons en agissant directement sur leur faculté à se reproduire.

L'utilisation d'un pigeonnier contraceptif donne un résultat moins rapide que le fauconnage ou le piégeage mais permet une régulation à long terme. Il nécessite l'achat d'un pigeonnier (environ 15 000 € (formule location possible)). Il faut ensuite compter environ 4000 euros/an pour l'entretien.

QUE FAIT LA MUNICIPALITÉ D'ISSIGEAC ?

Il y a environ un an, une campagne de chasse a été organisée et a permis de diminuer momentanément la population de pigeons. Devant la recrudescence de ces volatiles et suite aux nombreuses plaintes, il a été décidé lors du dernier Conseil Municipal d'opter pour l'installation de 3 volières dans différents points stratégiques de la commune pour une campagne de capture d'une durée de 6 mois par la société EGEF Sud Ouest pour un montant de 6544,80 €.

Ces volières préfabriquées et démontables de 4 m³ ont une capacité de capture de 150 pigeons. Elles sont équipées de trémies à grain

et d'abreuvoirs automatiques, d'une toiture, et bardées sur 3 côtés, offrant les meilleures conditions de détention aux pigeons capturés. Elles seront installées à l'abri des regards. À chaque intervention d'enlèvement des pigeons il est procédé à l'entretien des volières. Ces volières ne seront pas visibles et ne devraient pas apporter de nuisances pour les habitants. Suivant le résultat obtenu, une intervention récurrente de ce procédé pourra être étudiée.



ET QUE FONT LES HABITANTS ?

Quelle que soit la méthode utilisée et choisie par la municipalité, un résultat à long terme ne pourra pas être obtenu sans le concours de tous les habitants du centre bourg.

D'une part, il ne faut pas donner à manger aux pigeons, évidemment, mais il faut aussi prendre toutes les mesures nécessaires concernant son habitation : boucher les accès au niveau des toitures, poser des fils tendus ou des pics flexibles le long des balcons, installer des coupelles anti-pigeons, mettre du grillage là où le pigeon peut se poser... Cela concerne toutes les maisons, même les habitations secondaires ou inoccupées.

Exemples d'installations déjà réalisées à Issigeac



LE COMITÉ «UN AVENIR POUR MON CHÂTEAU»

Quoi de neuf depuis notre article dans la gazette de mai?

D'abord un constat: notre propos concernant «la nécessité qu'une équipe de citoyens du territoire se mette en place sans délai» n'a eu aucun écho.

Ensuite une réflexion entendue face à la nouvelle apparence du château : «Au moins, on sait où vont nos impôts»

Voilà bien une satisfaction qui fait plaisir à noter mais qui interroge sur le rôle du citoyen.

Avec le château, au delà de notre contribution financière, nous avons l'opportunité de pouvoir peser sur un projet qui participe au devenir du village .

Prenons pour exemple uniquement la partie «caveau» .

Dans le «projet de la commune d'Issigeac pour le Palais des Évêques» (consultable sur la page d'accueil du site : www.issigeac.fr) il est envisagé de faire un espace « destiné aux acteurs économique du territoire». Partant de là, plusieurs options seront étudiées, depuis la location commerciale sans lien avec la vie locale, jusqu'à la mise en valeur de ce lieu pour promouvoir le territoire et son artisanat, organiser des ventes, organiser des ateliers... et d'autres solutions encore. Certes les choix seront du ressort des décisionnaires mais c'est bien le degré d'implication des parties prenantes qui fera pencher la balance. Qui seront les parties prenantes ?

Pour l'heure, nous savons que la municipalité avance sur le projet de rénovation intérieure en lien avec l'utilisation projetée des espaces.

Le comité quant à lui reste mobilisé et interpelle régulièrement l'équipe municipale sur les points jugés stratégiques.

Une nouvelle fois, si vous vous sentez impliqués ou si vous vous posez des questions, contactez-nous : unavenirpourmonchateau@issigeac.fr



LE 02 JUILLET

ISSIGEAC
02 JUILLET

FESTI' MUSIC

18H
ENTREE GRATUITE

RESTAURATEURS D'ISSIGEAC
SUR PLACE

- RYON -

- MEIKA - PARYZYANE - PURPLE ROCK - 3 FOY WE & VIP -
- GEOFFREY LUCKY PEPPER - DÉLIT MAJEUR - NONAME -
- QUIF & JOCKEY - MICHEL DE ST RÉMY - TASTYCOOL -

Dordogne PÉRIGORD
ISSIGEAC
RENSEIGNEMENTS
06.88.74.37.63
touskiroul@outlook.fr

POUR TOUS LES GOÛTS, POUR TOUS LES ÂGES...EN FAMILLE, EN AMOUREUX...! NOS RESTAURATEURS ET FOOD TRUCKS SERONT LÀ POUR VOUS RÉGALER !

LA MUSIQUE

● MEIKA	REGGAE	19H30-21H30
● RYON	REGGAE	22H00-23H45
● PURPLE ROCK	ROCK	20H00-22H00
● TASTYCOOL	HOUSE-FUNK	22H00-01H00
● 3 FOY WE & VIP	BLUES	20H30-22H30
● GOEFFREY LUCKY		
● PEPPER	BLUES	22H30-00H30
● MICHEL DE ST RÉMY	VARIÉTÉ	18H30-20H30
● PARYZIANE	ROCK	20H00-22H00
● NO NAME	BLUES	22H00-24H00
● QUIF & JOCKEY	VARIÉTÉ	21H00-00H00

LE 10 JUILLET

BODEGA DIMANCHE
UA ISSIGEAC 10 JUILLET

A PARTIR DE 18H30
AU COEUR DU VILLAGE

ENTRÉE 3€
GRATUIT JUSQU'À 12 ANS

RESTAURATION & BUVETTE
AU PROGRAMME III

GROUPE DE MUSIQUE & BANDAS
CLÔTURE AVEC LE TRADITIONNEL BAL
ANIMÉ PAR DISCO EQUALIZER

#UAtrugby

LE 12 JUILLET

FÊTE MÉDIÉVALE
Les Soirées Ménestrels

Issigeac en fête
le MARDI 12 et 26 JUILLET
le MARDI 9 AOÛT

18H
Tir à l'arc jeux anciens
pour les grands et les petits

19H
La Compagnie de l'arbre fée
Contes du moyen âge, musiques et danses.

20H10
visite guidée animée de saynètes
par les Baladins d'Isis

21H30
Concert Les Compagnons du Gras Jambon

Réservation pour le banquet au syndicat d'initiative D'Issigeac

LE 17 JUILLET



issigeac

dordogne | périgord

paniers vannerie

dimanche 17 juillet 2022

village catalan

40 exposants
restauration bio sur place



Bureau d'Information Touristique d'Issigeac
05 53 58 79 62
issigeac.tourisme@orange.fr
www.pays-bergerac-tourisme.com

LE 17 JUILLET



Le comité des fêtes de St Cernin vous convie au pique-nique

« À la découverte de St Cernin »

Nous vous proposons de passer ce moment en partageant un pique-nique où chacun apportera son panier repas

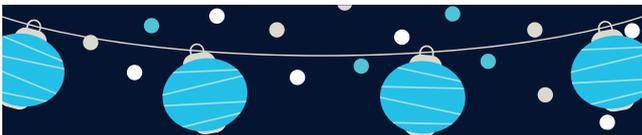
Le café et l'apéritif vous seront offerts à cette occasion.

Nous vous donnons donc rendez-vous à midi le
Dimanche 17 juillet au lieu-dit «*Cantelouve*»



La fête de st Cernin est pour bientôt !!!!
Pensez à réserver votre repas !!
A Nicolas au 06 86 72 33 65

LE 19 JUILLET



Issigeac Eymet

les mardis les mercredis 21h30
19 juillet 21h30 20 juillet
2, 16 et 30 août 21h 10 août

Visite aux lampions



RDV 15 min avant le départ
devant l'Office de Tourisme

4€ par personne
(1 lampion inclus par famille)
gratuit moins de 10 ans
3€ lampion supp

Infos :
05 53 58 79 62
05 53 29 74 95

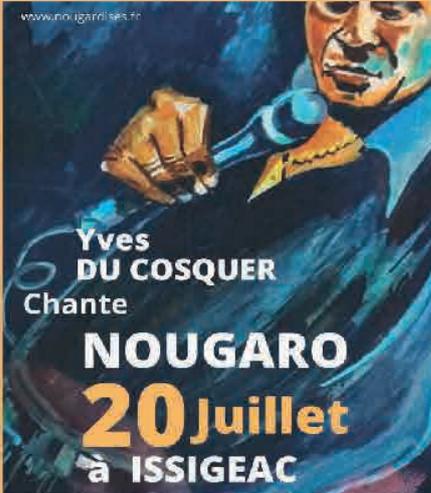
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



LE 20 JUILLET

ISSIGEAC

Programme estival - Juillet 2022
Les MERCREDIS des Amis de l'église



Yves DU COSQUER
Chante

NOUGARO

20 Juillet

à ISSIGEAC

MAISON DES SERVICES
20H30

TARIF :
15€ PRÉVENTE
18€ SUR PLACE

Réservations
Les Amis 06 70 24 25 50
Bureau du Tourisme 05 53 58 79 62

ÉVÈNEMENTS

LES 23 ET 24 JUILLET

ISSIGEAC

Samedi 23 Juillet 2022
Diner - concert
19h
25€

Dimanche 24 Juillet 2022
Concentration
Autos - Motos
9h - 18h
d'hier et d'aujourd'hui

9h/18h Initiation
Balade trotinette électrique

9h45 Road book
autos et motos

Restauration sur place

14h30 Parade
autos et motos

ENTRÉE GRATUITE

Réservations
06 88 74 37 63

touskiroul@outlook.fr
06.11.34.10.86

Siret : 51281120900018

- Défilé humoristique de nos anciennes
- Initiation à la trotinette électrique
- Au retour du road-book, le dimanche 24, possibilité de déjeuner avec un repas dansant

LES 23 ET 24 JUILLET

St Cernin en Fête

23 & 24
juillet 2022

comité des fêtes de St Cernin de Labarde

Samedi 23 juillet

19h30 : Repas champêtre
Au menu : soupe haricots-couenne à l'ancienne, salade fraîcheur, civet de bœuf/pomme vapeur, fromage, omelette norvégienne, apéritif, vin et café compris.
Adulte : 22€ Enfant -12ans 12€

Amener son couvert complet
Préférable de réserver
au 06 86 72 33 65 (appel-sms-ou message)

Dimanche 24 juillet

9h : Randonnée pedestre
participation 2€

12h : retour sur la place
et collation.

15h : Concours de pétanque
En doublette,
participation 10€

20h : grillades-Frites-glaces

23h : tirage de la tombola
Et grand
FEUX D'ARTIFICES

LE 26 JUILLET

FÊTE MÉDIÉVALE

Les Soirées Ménestrels

Issigeac en fête

le MARDI 12 et 26 JUILLET
le MARDI 9 AOÛT

18H
Tir à l'arc jeux anciens
pour les grands et les petits

19H
La Compagnie de l'arbre fée
Contes du moyen âge, musiques et danses.

20H10
visite guidée animée de saynètes
par les Baladins d'Isis

21H30
Concert Les Compagnons du Gras Jambon

Réservation pour le banquet au syndicat d'initiative D'Issigeac

Les Ménestrels

origine

MILLON

LE 27 JUILLET

ISSIGEAC

Programme estival - Juillet 2022
Les MERCREDIS des Amis de l'église

ÉGLISE
ST FÉLICIEN
20H30

TARIF :
12€ PRÉVENTE
15€ SUR PLACE

RÉCITAL Piano-Violon
La France au fil du temps
27 Juillet
Ayano DEVIN (piano)
Guillaume DEVIN (violon)

Réservations
Les Amis 06 70 24 25 50
Bureau du Tourisme 05 53 58 79 62

ÉVÈNEMENTS

 <p>Château Thenoux</p> <p>LAND ART</p>	<p>PROMENADE INSOLITE</p> <p>TARIF LIBRE</p> <p>PARCOURS INSOLITE de 2 kms dans 2 forêts ombragées au milieu d'une centaine de sculptures en bois et métal réalisées par l'artiste Christian CADOT.</p> <p>EXPOSITION DE PEINTURES DANS LES CAVES : Christelle FAUER / Maryse LEGRAND / Jacques MONTARON MONIQUE CARRÈRE : RAKU, FAIENCES, PIT FIRING..</p>	 <p>LAND ART EN FORÊT, BOIS DE L'ÉTRANGE</p> <p>Ouvert jusqu'au 19 août dégustation des vins du domaine du lundi au vendredi de 10 H à 12 H et de 15 H à 18 H Week end et jours fériés sur RDV</p> <p>à partir du 20/08/2022 et jusqu'au 30/09/2022 Visites sur RDV. 06.31.21.15.35 / 06.79.61.52.38</p>
---	--	--

MÉDIATHÈQUE

<p>HORAIRES</p> <p>Mardi : 14h/18h Mercredi : 10h/12h-14h/18h Vendredi : 13h30/17h30</p>	 <p>Médiathèque municipale D'Issigeac</p>	<p>WIFI : BIBLIOTHEQUE24 Tel : 05 53 74 94 31 Mail : bibliotheque.issigeac@orange.fr</p> 
---	--	--

EXPOSITIONS

• LE DÉTECTIVE SORT SES GRIFFES

« Notre détective félin » nous quitte pour d'autres lieux d'expositions.

Des contraintes nous ont empêchés de mener à bien toutes les enquêtes proposées par notre matou ; nous nous en excusons.



• BIODIVERSITÉ

Cette exposition tout public sera installée dans le hall de la Maison des Services du 28 juin au 31 août 2022.

Illustrée par une sélection de vingt et une photos réalisées par Yann Arthus-Bertrand et d'autres photographes, cette exposition pédagogique est une invitation à la compréhension des mécanismes, des interactions et des enjeux de chaque organisme vivant.

Ces photos sont représentées sur des panneaux couleurs de 78/57 cm, chacun ayant une spécificité : - Toi aussi, tu fais partie de la biodiversité. - La vie est partout. - La vie se transforme sans cesse. - La vie a une histoire. - Des millions et des millions d'espèces. - Tous semblables, tous différents. - La vie a une géographie. - L'homme, une force de la nature. - Des espèces disparaissent. - Des milieux détruits. - Le grand voyage des espèces. - Le pillage de la nature. - Quand le climat se dérègle. - Les dons de la vie. - L'air que nous respirons. - L'eau, élément de vie. - Le sol est vivant. - La nature soigne. - La nature nous alimente. - Protéger les espaces naturels. - Toutes les espèces sont utiles.

PRIX DES LECTEURS ÉTRANGERS LECTURES DE LA SAISON 2021-2022

Le livre choisi par le maximum de lecteurs est : « Les miracles du bazar Namiya » de Keigo Higashino, chez Actes Sud.

Ce texte sera lu en janvier 2023 dans le cadre d'Etranges Lectures (le lieu et les détails de cette manifestation vous seront communiqués ultérieurement).



ATELIERS BB LECTEURS

Les ateliers BB Lecteurs, n'ayant pas lieu en juillet, août et septembre, nous nous retrouverons le mercredi 5 d'octobre à 10h à la médiathèque.

Bonnes vacances à nos jeunes lecteurs.

INFO : En plus des horaires habituels, une permanence sera assurée les mardis matin de 10 à 12h. Et n'hésitez pas à appeler au 06.88.40.74.89

VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

U.A.I.

Pour la saison 2022/2023 nous allons avoir une refonte complète du championnat de rugby. Derrière la Fédérale 3 nous aurons la Régionale 1 composée de clubs d'Honneur et une partie des clubs de Promotion d'Honneur, la Régionale 2 avec des clubs de Promotion d'Honneur et de Première série, la Régionale 3 avec les clubs de 2èmes série, 3èmes série, 4èmes série. Ceci est fait pour limiter les déplacements et avoir un public qui puisse suivre son équipe même chez l'adversaire.

Voici le nouveau classement :

Top 14 avec des clubs comme Toulouse, Bègles, etc. / Pro D2 (Agen, Montauban, etc.) / Nationale 1 (Angoulême, Albi etc.)

Nationale 2 (Périgueux, Niort Floirac etc.) / Fédérale 1 (Bergerac, Sarlat, etc) / Fédérale 2 / Fédérale 3

Régionale 1 / Régionale 2 / Régionale 3.

Nous concernant, nous jouerons au niveau Régionale 2 et nous connaissons la composition des poules fin juillet 2022.

Après la création de «l'amicale du centenaire» en 2021 sous l'égide de l'U.A.I., les joueurs ont décidé de créer «l'amicale des joueurs». Les dirigeants soutiennent ces initiatives au sein du club qui nous permettent de redonner une bonne dynamique après 2 années de «galère» à cause de la crise sanitaire.

Rappel :

Voici les dates de nos festivités, la Bodega le dimanche 10 juillet, et le banquet des Médiévales le 14 août.

Retenez bien ces dates et venez participer pour le bien de notre club qui fêtera, je vous rappelle ses 100 ans en 2023.

Vive L'UAI

LES MÉNESTRELS

Cette année l'association les Ménestrels mettra tout en œuvre pour mettre en valeur le patrimoine de notre village et organiser des manifestations à la hauteur de vos espérances.

Grâce à l'aide de plusieurs sponsors, dont la mairie d'Issigeac, un exceptionnel concert avec un groupe de musique de renom se produira sur la grand place.

Afin que la magie opère, la participation de tout un chacun, nous permettrait de rallumer la flamme de la solidarité qui existait dans les villages du temps passé.

Pour cela nous avons besoin de bénévoles, d'enfants en costumes d'antan, joyeux et espiègles, de princesses aux baguettes magiques, de sorcières au nez crochu, de chevaliers et tout ce dont votre imagination est capable.

Si vous êtes ronchon et que vous n'aimez personne, habillez-vous en vilain loup-garou, en diable cornu, en bourreau, en moine inquisiteur...

Une petite veilleuse à chaque fenêtre, quand tombe la nuit, éloignera les mauvais esprits et illuminera avec douceur les ruelles atypiques de notre village.

Nous vous souhaitons un bel été, sous une voûte étoilée de bonheur, de joie, de sérénité et de paix.

Contact pour les bénévoles : Serge : 0623681695

OTPSP - OFFICE DE TOURISME PORTES SUD PÉRIGORD



EXPOSITIONS

« Cistells d'un paisatge »

Du dimanche 3 au vendredi 29 juillet
Dans le cadre de du festival de vannerie, nous proposons dans les salles du château une exposition de vannerie catalane.

Il s'agit d'une installation de 34 pièces de vannerie traditionnelle catalane avec 5 grands panneaux (photo et texte poétique écrit pour l'exposition) décrivant 4 milieux naturels : Terre Sèche, Terre enneigée, Terre salée, Terre irriguée et 1 panneau de présentation.

Une traduction en français sera disponible à l'entrée de l'exposition.

Aux horaires d'ouverture du Bureau d'Information Touristique.

FESTIVAL DE LA VANNERIE

Le festival de la vannerie aura lieu dimanche 17 juillet toute la journée sur le parking de la Banège où nous accueillons plus de 40 vanniers venant de toute la France et de Belgique.

Cette année, plusieurs vanniers espagnols et catalans seront présents. Ils constitueront un « village catalan ».

Initiation de vannerie gratuite pour enfants animée par Marie Émélianoff (création de petits objets) de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30.

Tombola et élection du plus beau stand par les visiteurs.

Buvette et restauration sur place proposées par Bio et Terroir.

Possibilité de se restaurer la veille au soir à partir de 19h sur le site de la Banège (Bio et Terroir).



STAGES VANNERIE : IL RESTE ENCORE DES PLACES !

Trois stages sont proposés par les vanniers espagnols.

C'est une occasion unique de découvrir les techniques de vannerie espagnoles : le panier catalan et aussi les différentes matières utilisées telles que la palme et la massette.

Le matériel est fourni et repartez avec votre création !

Sur réservation au 05 53 58 79 62, et pour plus d'informations.

Lundi 18 et mardi 19 juillet

Vase (en palme) selon la technique « pleita de pico » par Antonio Rodriguez
Limité à 8 personnes (6 personnes minimum) – salles du château

200€/personne/les 2 jours

Présence d'un traducteur.



Vendredi 15 et samedi 16 juillet

« Cistell de bolet » (panier catalan) par Aleix Grifoll et Séverine Le Bon

Limité à 10 personnes – parking de la banège
175€/personne/les 2 jours

Lundi 18 juillet

Tapis en massette par Joan Clop

Limité à 10 personnes – parking de la banège
75€/personne



VISITES NOCTURNES AUX LAMPIONS

Des visites guidées nocturnes aux lampions du village sont de nouveau proposées cette année les mardis de juillet (21h30) et août (21h) en alternance avec les soirées des Ménestrels :

« Issigeac insolite » les mardis 19 juillet & 2, 16 et 30 août
Visite d'environ 1h : 4€ par personne, gratuit pour les moins de 10 ans. 1 lampion inclus par famille. Prix du lampion supplémentaire : 3€.

RDV Bureau d'Information Touristique 15 minutes avant la visite.

Réservation conseillée.



BROCANTE & ANTIQUITÉS

La traditionnelle brocante aura lieu le vendredi 5 et samedi 6 août toute la journée. Près de 70 exposants professionnels seront présents dans les rues et le centre du village (place du château, place de la mairie, place de l'église...).



L'ÉTÉ ACTIF

Le Conseil Départemental propose sur les mois de juillet et août des activités sportives sur le territoire d'Issigeac et d'Eymet à prix réduit.

Voici quelques exemples d'activités pour le mois de juillet :

Randonnée gourmande à Boisse, le mardi 19 de 10h à 12h, 5€

Vélo électrique à Eymet, le jeudi 21 à 14h30, 8€

Trotinette électrique tout terrain globe 3T à Issigeac, le mardi 26 à 14h et 15h45, 8€

Balade nocturne faune et flore à Bardou, le jeudi 28 à 20h30, 5€

Sur réservation au 05 53 58 79 62 ou 05 53 23 74 95.

NEWSLETTER

Afin de connaître toutes les manifestations sur Portes Sud Périgord et recevoir notre newsletter hebdomadaire, envoyez-nous un mail à otpsp.tourisme@orange.fr

Un poste informatique est à disposition pour consulter vos courriels ou imprimer vos documents.

Contact Office de Tourisme Portes Sud Périgord - Bureau d'Information Touristique d'Issigeac / 05 53 58 79 62 / issigeac.tourisme@orange.fr et www.pays-bergerac-tourisme.com



■ CCPSP - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

La campagne d'inscriptions pour les transports scolaires 2022-2023 débutera à compter du 1er juin 2022.

Ces inscriptions se feront désormais exclusivement en ligne, par le biais du site internet du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Cette solution présente de nombreux avantages (information instantanée de la recevabilité de votre dossier, paiement par carte bleue ou virement en ligne en plusieurs fois, frais de dossiers offerts, etc.) dont vous pourrez prendre connaissance en consultant le dossier d'inscription du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine ou sur le site susnommé.

Si vous éprouvez des difficultés avec cette démarche, vous pourrez solliciter l'aide des personnels de la Maison France Services de la Communauté, aux lieux et horaires suivants :

EYMET
Pôle des services publics
23 avenue de la Bastide
24500 EYMET
05 54 22 00 06
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

ISSIGEAC
Maison des services d'Issigeac
7 chemins des écoliers
24560 ISSIGEAC
05 35 02 00 12
Permanence assurée le LUNDI de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Informations tarifaires à la date du 23 mai 2022.

Vous pouvez prendre connaissance de la grille tarifaire dans le dossier d'inscription qui vous a été remis ou sur le site internet Nous vous communiquons ce complément d'information :

- Tarification unique pour les élèves utilisant le service de transport dans le cadre d'une organisation pédagogique en RPI : 30€, diminué d'une aide de 15€ de la CCPSP, et donc 15€ à charge des familles.
- Tarification unique pour les élèves NON ayant-droit : 195€, diminué d'une aide de 30,50€ de la CCPSP, et donc 164,50€ à charge des familles.
- Le Conseil régional accorde 30% de réduction pour le troisième enfant et 50% de réduction pour le quatrième enfant et les enfants suivants, selon l'ordre de naissance.



Nouveautés pour la rentrée 2022-2023

Les élèves transportés seront désormais dotés d'un titre de transport magnétique, qui sera envoyé directement à votre domicile sous quinzaine après l'inscription en ligne. Cette carte magnétique devra être conservée pour l'année scolaire suivante.

Elle devra être présentée au lecteur lors de la montée dans le bus.

Dans un souci de bonne organisation générale nous vous remercions de bien vouloir respecter les dates de période d'inscription mentionnées. Le règlement transport du Conseil régional prévoit une majoration de 15€ pour toute inscription postérieure au 20 juillet.



AMAD (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac :
le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet.
05.53.74.26.25 (amad.sb@orange.fr)

Commission Cantonale Agricole : Jean Barou,
06.25.40.16.40

CIAS (Action Sociale / CCPSP) : 05.53.22.57.94

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne
(SMD3) : 05.53.58.55.55 / service.usagers@smd3.fr
Service usagers : 09.71.00.84.24

École d'Issigeac : 05.53.58.70.71

Garderie : 05.53.73.30.07

Cantine : 05.53.73.30.07

École de Faux : 05.53.24.32.17

ADMR Castidrôle : 05.53.36.93.11 (castidrole@orange.fr)

Maison de retraite Yvan Roque : 05.53.74.64.00

MSA : 08.11.65.65.66

Office du tourisme (Issigeac) : 05.53.58.79.62 /issigeac.
tourisme@orange.fr

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre : 05.53.23.82.10. <https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

SAUR (Bouniagues) : 05.81.31.85.03

SPANC (assainissement non collectif) technicien : Manuel
Maigniez : 07.87.11.97.49 ou ccpsp24.spanc@orange.fr

– **Faux** :

Françoise Charrier, Delphine Polet, Gwénaëlle Arnal,
Morgane Filipozzi, Julie Doitteau Pozzer : 06.88.20.28.57

– **Saint-Aubin** :

Sandrine Bodin et Marion Raynaud : 06.58.25.69.63

– **Monbazillac**

Béatrice Lacoste 06 71 24 00 88

Kinésithérapeutes :

– **Issigeac** :

Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan : 05.53.24.12.37

– **Bouniagues (La Renoncie)** :

Andrei et Cristina Cozma : 0619505510 / 0524105620

Courriel : andr.cozma@yahoo.com

Sophrologues :

– **Issigeac** :

Dominique Capillon : 06 87 95 64 18 / 05 53 74 98 50

Consultations individuelles au cabinet ou à domicile. Tous publics.
Relaxation, écoute et relation d'aide.

– **Bouniagues** :

Mme Fabienne Marcot : sur rendez-vous au 06.24.37.90.65
à domicile ou en cabinet à Bouniagues.

PHARMACIES

Monderer, Villeréal 05.53.36.00.08

Bottary - Bouyssou, Castillonnès 05.53.36.80.11

Sainjon, tour de ville, Issigeac 05.53.58.60.64

Vandepitte, Cancon 05.53.01.60.32

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
appelez le 3237

SANTÉ

Centre médico-dentaire Issigeac

Dr Lagorce (généraliste) : 05.53.58.71.33

Dr Benoist (dentiste) : 05.53.63.00.27

Bouniagues

Dr Ferrer (généraliste) : 05.53.58.36.23 / Doctolib

Médecin de garde : appeler le 15

Infirmières et infirmiers :

(Cette liste concerne les infirmières qui interviennent dans les
communes du Pays d'Issigeac)

– **Bouniagues** :

Lynda Blot (La Renoncie) : 06 10 71 00 34

Nathalie Declé, Lydie Moutou, Sylvie Dubois : 06.64.89.85.44

– **Issigeac** :

Christine Agbodjan et Karine Barreau, place du 8 mai 1945
(mairie) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58

Permanences de 8h45 à 9h45 du lundi au vendredi
et sur rendez vous le samedi.

Centre de luxoponcture :

M. Adelaïde, Bouniagues

05.53.23.35.72 / 06.76.82.89.76

Ostéopathes :

Dhélias Marion « La Renoncie » (Bouniagues) :

05.53.63.90.50

M. Chapuis (Issigeac) : 06.72.65.41.21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) : 06.62.95.65.26

Pédicure podologue :

Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac), Consultations
sur Issigeac sur RDV, uniquement à domicile et sous condition :
06.61.69.36.06.

Mme Fanny Correia

Consultations sur Issigeac sur RDV, uniquement à domicile :
06.37.42.17.99

Psychopraticienne :

Patricia Tourrès (Boisse), 06.88.55.78.93

Cabinet d'avocat

Maître Christophe Parier

Cabinet ouvert le sam. et le dim. matin. Autres jours en fonction de l'acti-
vité : 47 Grand Rue 24560 Issigeac / 06.08.77.44.85

Horaires des messes à Issigeac

Les dimanches à 9h30

MAIRIES LOCALES

Bardou : jeudi 9h - 12h / lundis semaines impaires 8h30 -12h30 05 53 61 26 61 mairie-bardou@wanadoo.fr
Boisse :lundi et jeudi 14h à 18h 05 53 58 73 08 commune.de.boisse@orange.fr
Colombier :Mer. 16h30 à 18h30 / Samedi 9h à 12h 05 53 58 32 42 mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde :lundi de 14h à 16h / jeudis de 16h à 18h 05 53 58 32 37 mairiecampa@wanadoo.fr
Faurilles :Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h 05 53 58 70 00 mairie.faurilles@wanadoo.fr
Issigeac :lun, mar, jeu, vend : 13h30 -17h30 / mer 9h -13h 05 53 58 70 32 mairie.issigeac@wanadoo.fr
Monmadalès :mer. de 8h à 12h30 et ven. de 8h à 12h 05 53 58 74 54 mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès :lundi de 13h30 à 18h et jeudi de 14h à 18h 05 53 58 71 78 mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel : mer. de 8h45 à 10h45 et samedi de 8h à 12h 05 53 58 76 84 monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut :jeudi de 13h à 18h 05 53 58 76 82 mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance : mar. 9h-12h et 14h-18h / vendredi 9h-12h 05 53 58 79 55 plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais : lundi et jeudi de 14h à 17h30 05 53 24 33 70 mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde :Mar. 14h-18h - Ven. 9h-12h30 /16h -18h30 05 53 24 36 80 mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac :mar. 9h à 12h et le ven. 9h à 12h 05 53 58 76 27 mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux : mardi et vendredi de 10 h à 12 h 05 53 58 27 48 mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquépine :mard. 8h30h à 12h30 et de 13h à 17h 05 53 24 04 89 mairie.steradegonde@wanadoo.fr

CCPSP

23, Avenue de la Bastide 24 500 Eymet
Tél : 05 53 22 57 94
Annexe d'Issigeac : 07 chemin des écoliers
24560 Issigeac

BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste d'Issigeac est ouvert
Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30-16h
Et le samedi de 9h à 12h
Levée du courrier : semaine 14h15, Samedi 11h50.
Guichet : 05.53.58.70.49 / Service distribution : 05 53 22 70 29

AGENCES POSTALES

St Cernin de Labarde, 05 53 27 38 13 :
Lundi de 13h30 à 16h30 / Samedi : 10h à 12h
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

St Aubin de Lanquais
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30
Le samedi 10h30 à 12h30
Tel : 05 53 22 84 98

DÉCHÈTERIE DU PAYS D'ISSIGEAC

(du 1^{er} juillet au 30 août)
Lundi - mercredi - samedi 7h30 - 13h
Issigeac, route de Villeréal / Tél. 05.53.73.34.46

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Prochaine permanence :
Le jeudi 7 juillet de 10h à 12h (mairie d'Issigeac)
Prendre rdv auprès du secrétariat : 05.53.58.70.32

PERMANENCE ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Pas de permanence en juillet et août

PERMANENCES SOLIHA OPAH

(démarches d'aide à l'amélioration de son logement)
Issigeac (Maison des Services) : 2^{ème} jeu. du mois de 9h à 12h
Prendre RDV par e-mail : v.piet@solih.fr
ou par tel: 06 09 43 82 42
A noter : l'OPAH se termine au 31 août 2021. Aucun nouveau dossier ne pourra être accepté après cette date.

PERMANENCE PLIE ISSIGEAC/EYMET

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
Mme Ixia Monseau reçoit sur rendez-vous uniquement
Courriel : i.monseau@la-cab.fr / Tel : 06.01.10.44.05

CIAS // CCPSP

Mme Nathalie Phelippeau, chargée d'accompagnement social et professionnel au CIAS Portes Sud Périgord, tient une permanence administrative dans les locaux de la Communauté de communes à Issigeac (chemin des écoliers)
le lundi de 8h30 à 12h30.
Relais CAF, aide administrative... Contact : 05 53 22 57 94

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Assistante sociale : Mme Darcq
Réfèrent insertion M. Vitrac
Reçoivent sur rendez-vous (Tél : 05.53.02.06.13)

FRANCE SERVICES

Aide aux démarches quotidiennes
Permanence le lundi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Annexe d'Issigeac : Bâtiment des Services
07 chemin des écoliers 24560 Issigeac
Tel : 05.35.02.00.12 / 05.54.22.00.06

TRANSPORT

Gestion des transports par la région Nouvelle Aquitaine : 0970 870 870
transports.nouvelle-aquitaine.fr ou modalis.fr

Taxis conventionnés transport de malades assis :
Taxi Raymond, Issigeac-Faux :
05.53.61.76.74 / 06.74.84.39.39
Top taxi, Bouniagues : 06.07.02.09.75
Centre ambulancier, Issigeac: 05.53.58.73.83

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes
et des Familles
Permanence sur RDV à la Maison des Services
Tel : 05.53.63.32.30
N° d'appel femmes victimes de violences : 3919

POMPIERS

Incendie : 18 / Urgence médicale : 15

GENDARMERIE

Issigeac : lundi, mardi et mercredi : 8h30h-12h
05.53.73.52.80
Sigoulès : du lundi au samedi : 14h-18h et le dimanche de 15h à 18h
Contact téléphonique : 17

CONCOURS PHOTOS ISSIGEAC 2022

Les photos sont
exposées tout l'été
chez les commerçants
d'Issigeac



RÉSULTATS

- 1^{er} prix : Guillaume RUFFINO
- 2^{ème} prix : Serge BEAU
- 3^{ème} prix : Philippe DUBOIS
- 4^{ème} prix : Jean-Robert BOS
- 5^{ème} prix : MARION OPHÈLE

